

MON ENFANT EST MALADE

(fièvre supérieure 38°, toux, diarrhée, vomissements...)



LA RÈGLE D'OR : Je ne le mets pas en collectivité

IL A MOINS DE 6 ANS

Son état n'est pas inquiétant

IL A PLUS DE 6 ANS

Son état n'est pas inquiétant

TOUT ÂGE

Les symptômes durent moins de 3 jours

La fièvre ou les symptômes persistent


Dans les 48h

Il est cas contact Covid+
Il a un comportement inhabituel,
et/ou une fièvre mal tolérée

Au bout de 3 jours

Sans délai

**Je consulte un médecin
ou prends un avis médical**

 Je lui signale si un adulte de l'entourage proche est malade ou a une PCR positive



Un autre diagnostic est posé
et/ou le médecin ne prescrit
pas de test PCR



**Le médecin prescrit
un test PCR**

Résultat -

Résultat +



**Mon enfant peut retourner en collectivité dès qu'il n'est plus malade*.
Résultat PCR et certificat de non contagion non nécessaires.
Une attestation sur l'honneur peut être demandée.**

**L'accueil de mon enfant est suspendu le temps défini par le médecin (7 jours).
S'il n'est plus malade, le retour en collectivité est possible après le 7^e jour.
PCR de contrôle et certificat médical non nécessaires.
Une attestation sur l'honneur peut être demandée.**

*l'isolement peut être prolongé dans le cas d'un contagé intra familial (voir article sur mpedia "Votre enfant est cas contact")

mpedia.
spécialiste de l'enfant

Pour des parents bien informés.

Mis à jour le 17/09/2020

Source : Sociétés savantes de pédiatrie (SFP / GPIP avec le soutien de l'AFPA)